

UNE VISION. UNE VILLE.

urbaine de nature
LAVAL 2035

Une vision.
Une ville.





Table des matières

Mot du maire	6
Mot du directeur général	7
1. Mise en contexte	8
2. La démarche Repensons Laval	9
3. Laval aujourd'hui	10
3.1. Notre territoire	10
3.2. Notre collectivité	10
3.3. L'économie lavalloise	11
3.4. L'administration municipale	11
4. Les enjeux et les défis	13
4.1. Une communauté dynamique et inclusive	13
4.2. Une collectivité en santé et épanouie	13
4.3. Une ville verte et bleue	13
4.4. Une ville et ses quartiers	14
4.5. Une ville qui favorise la mobilité active et durable	14
4.6. Une ville compétitive et prospère	15
4.7. Des services efficaces et de qualité	15
4.8. Une administration agile, ouverte et transparente	15
5. Les valeurs porteuses de la vision	17
6. La vision stratégique Laval 2035	18
L'idée maîtresse: « LAVAL, URBAINE DE NATURE »	18
L'énoncé de vision Laval 2035	19
7. Les grandes orientations 2015-2035	20
7.1. Concilier les qualités du milieu urbain et celles des milieux naturels du territoire	20
7.2. Réaménager les quartiers en des milieux de vie sains, attrayants et à l'échelle humaine	20
7.3. Agir en leader du développement social et culturel	21
7.4. Développer une économie prospère, durable, compétitive et d'avant-garde	21
7.5. Doter Laval d'une organisation agile, éthique, transparente et axée sur les citoyens	21
8. Quelques projets phares	22
Conclusion	23
Remerciements	24



Mot du maire

À l'aube de ses 50 ans, Laval est en pleine croissance. Elle compte de plus en plus de gens, d'entreprises et d'organismes. Cette évolution apporte de grands changements et soulève des enjeux auxquels nous entendons apporter des solutions innovantes. Mais tout d'abord, prenons un temps d'arrêt.

Nous avons lancé en 2014 la démarche de planification stratégique Repensons Laval pour comprendre notre situation actuelle. Nous nous sommes demandé : qu'est-ce qui nous définit en tant que Lavallois et Lavalloises? Quelles sont nos forces et nos faiblesses? Que voulons-nous pour notre avenir? Ce travail, l'administration municipale a voulu le faire avec la communauté, pour partager le même langage et pour s'entendre avec elle sur la Laval de demain.

À ce jour, cette démarche a permis de poser un diagnostic sur notre territoire, notre collectivité, notre économie et la gouvernance de Laval. Surtout, elle a permis de développer la vision de notre ville pour les 20 prochaines années. Cette vision constitue en quelque sorte la boussole qui guidera le développement futur de Laval : une entente commune, conçue collectivement par les citoyens, les élus, les employés et les partenaires de la Ville.

Près de 3300 personnes se sont impliquées dans la démarche. Je tiens à les remercier chaleureusement d'avoir rêvé Laval avec nous. Dans l'écoute, la proximité et le respect, vous avez posé les bases d'une ville solidaire, inclusive et innovante. Grâce à ce travail, l'avenir ne peut être que plus inspirant.

Marc Demers
Maire de Laval



Mot du directeur général

Les villes du 21^e siècle font face à de nombreux défis caractéristiques de notre époque. Répondre à une demande accrue de mobilité, gérer un environnement sur lequel pèse déjà fortement l'empreinte de nos activités, encadrer la croissance urbaine, générer de la richesse sur le territoire, atténuer les disparités sociales, s'ouvrir de plus en plus à la participation citoyenne : voilà quelques-unes des facettes du grand défi des villes d'aujourd'hui.

Pour être à la hauteur, les villes devront faire preuve d'innovation, d'agilité et d'ouverture. Il leur faudra sortir des sentiers battus pour offrir à leurs citoyens, dans le respect de leur capacité de payer, les services de proximité qui répondront le mieux à leurs besoins, un système de transport polyvalent avec des réseaux étendus et efficaces, et un cadre de vie axé sur le « mieux-vivre ensemble ».

C'est pour toutes ces raisons que la nouvelle administration, sous la gouverne du maire Marc Demers, a entrepris la démarche Repensons Laval, avec pour premier objectif d'élaborer une vision stratégique du territoire lavallois, de la collectivité qui l'habite et de son organisation municipale. Cette vision lui permettra notamment de conserver et de mettre en valeur ses principaux atouts, de se donner des priorités d'action pour les 20 prochaines années, et d'être un authentique moteur de développement et de changement, capable d'engendrer des projets structurants.

La démarche Repensons Laval a permis à notre ville de se mobiliser dès le départ. Par son caractère innovant, son déroulement participatif et sa rigueur, elle a donné naissance à une vision d'avenir qui est le fruit d'un travail commun, pouvant nourrir l'engagement de tous les acteurs clés lavallois.

Comment notre ville veut-elle être pleinement « urbaine de nature », en 2035 ? Je vous invite à le découvrir dans les pages qui suivent.

Serge Lamontagne
Directeur général

1. Mise en contexte

En ce début de 21^e siècle, les agglomérations vivent une transition importante. Parmi les nouveaux défis qui émergent, elles doivent établir un équilibre viable entre la protection de l'environnement et la croissance urbaine, s'approprier les évolutions technologiques, favoriser la participation citoyenne, faire face à la compétition entre les territoires. Qu'elles se définissent comme ouvertes, intelligentes, durables, créatives ou sensibles, elles doivent se réinventer. Laval n'échappe pas à cette réalité. Mais, plus que d'autres, elle est riche d'occasions de se démarquer et de devenir une ville modèle du 21^e siècle.

On ne doit pas l'oublier : notre ville vit une ère de changement bien particulière. Dès son entrée en fonction, le conseil municipal issu de l'élection de novembre 2013 a enclenché un processus de transformation en profondeur, pour faire de Laval une ville à la mesure de son potentiel. L'administration a ainsi entrepris, sous le titre *Repensons Laval*, un processus de réflexion visant à définir une vision stratégique à long terme. Elle a invité les citoyens, les employés de la Ville et l'ensemble de ses partenaires à y participer pour que cette vision corresponde à leurs attentes et qu'elle renforce leur engagement à travailler dans la même direction, au bénéfice de tous les Lavallois.

Un énoncé de vision : de quoi s'agit-il ?

La vision stratégique d'une collectivité est la représentation de son propre devenir tel qu'elle le désire. À ce titre, la vision forme la base d'interventions cohérentes pour la mise en œuvre d'une ambition commune. Point de départ de la planification, l'énoncé de vision donne une direction au changement souhaité.

L'énoncé de vision Laval 2035

L'énoncé de vision Laval 2035 présentée dans ce document s'appuie sur des éléments d'information qui ont permis de dresser le portrait de Laval aujourd'hui et d'identifier les enjeux et les défis auxquels la ville fait face. Les travaux qui ont conduit à l'énoncé de vision ont aussi confirmé les principales valeurs de référence des Lavallois, valeurs auxquelles se veulent conformes la vision et les grandes orientations qui s'y rattachent.

Une fois adoptée, la vision se concrétisera dans le plan stratégique de la Ville, le schéma d'aménagement et de développement révisé, et les politiques, programmes et plans d'action qui correspondent à sa mission. Cette vision est d'abord celle du territoire et de la collectivité qui l'habite, en plus d'être celle de l'administration. Elle s'étend à l'ensemble des acteurs du développement, incluant les citoyens de Laval, les partenaires économiques et les organismes dont l'activité touche les champs de compétence de la Ville. Maître d'œuvre de l'implantation de la vision 2035, la Ville verra à son déploiement sur le territoire lavallois en concertation et en partenariat avec les parties prenantes.

2. La démarche Repensons Laval

Dans les premiers mois de 2014, Laval a amorcé l'élaboration de l'énoncé de vision, selon un processus que l'administration municipale a d'emblée voulu rigoureux, participatif et innovant.

Un travail tout en rigueur

Pour mener à terme ce processus, la Ville s'est imposé une approche rigoureuse. Dès le départ, elle a convenu avec les parties prenantes d'une portée s'étendant sur 20 ans. Sa charte de projet précisait des points de passage et de validation à la fin de chaque étape, par un retour vers les décideurs et les partenaires. Elle a inspiré un mode de gouvernance compris par tous et sur lequel tous se sont entendus.

Une consultation élargie

Plus de 2 200 citoyens, employés, entreprises et organismes communautaires ont été consultés sur leur niveau de satisfaction, les valeurs lavalloises et leur vision de la Laval du futur. Plus de 425 personnes ont répondu à des sondages (la question du mois) portant sur la façon dont elles envisageaient leur ville dans les prochaines années; et plus de 700 élus, employés, citoyens de tous âges, partenaires, entreprises et organismes communautaires ont participé à des séances de consultation animées par l'agence Convercité. Le maire, les conseillers, la direction et les employés de la Ville, des experts, de même que les grands partenaires publics, privés et institutionnels ont participé à des ateliers qui ont réuni plusieurs centaines de participants.

Par leur nombre et leurs échantillonnages imposants, ces recherches sont représentatives de la population lavalloise dans son ensemble.

Une approche innovante

Le processus s'est appuyé sur une panoplie de mécanismes de collaboration et de participation. Des comités interservices ont été mis sur pied, réunissant des cadres et des employés de la Ville. L'approche de conception participative (*co-design*), entre autres, a été utilisée pour des ateliers encadrés par le pôle de recherche en créativité et en innovation Mosaic-HEC Montréal.

Des apports multiples

Pour son travail de recherche et d'analyse, l'équipe de projet a puisé à même le programme politique des élus, les plans stratégiques des directions internes et ceux des partenaires.

3. Laval aujourd'hui

Les travaux de l'équipe de projet ont mis en évidence les enjeux d'avenir et les défis touchant le territoire et la communauté qui l'habite pour les 20 prochaines années. Les principaux constats sont regroupés en quatre thèmes : le *territoire*, la *collectivité*, l'*économie* et l'*administration municipale*.

3.1. Notre territoire

- ▲ Une nature diversifiée qui occupe une part importante du territoire, mais qu'il faut protéger puisque le couvert forestier recule et que les aires naturelles, les milieux humides et les berges sont fragiles.
- ▲ Un territoire insulaire de 246 km² dont la structure urbaine, basée sur un modèle de banlieue axé sur le déplacement automobile, est marquée par la séparation des usages, un pourtour développé, un centre-ville mal défini et une densité faible, mais qui est en voie de redéfinition.
- ▲ Une zone agricole protégée qui occupe quelque 71 km², soit près du tiers de l'île de Laval, mais dont seulement 51 % sont cultivés, où la relève doit être rassurée sur son avenir, et pour laquelle la Ville est en voie de se donner un Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- ▲ Un cadre bâti vieillissant et des infrastructures déficientes et incomplètes.
- ▲ Un réseau routier efficace pour les déplacements automobiles, où il reste facile de circuler, mais qui devient de plus en plus encombré (particulièrement aux heures de pointe), qui morcelle la ville et qui décourage les déplacements actifs.
- ▲ Une offre de transport collectif bonifiée par l'arrivée du métro, mais qui demeure insuffisante à l'échelle du territoire lavallois.
- ▲ Une dualité urbaine/rurale qui constitue une richesse, marquée par la coexistence de quartiers animés et de terres en culture avec des bâtiments, des ensembles et des espaces à caractère patrimonial.

3.2. Notre collectivité

- ▲ Une population qui atteignait près de 421 500 personnes à l'aube de 2015, qui continue d'augmenter mais qui est vieillissante, ce qui engendrera une pression accrue sur les services sociaux.
- ▲ Une communauté d'accueil (Laval étant au troisième rang des régions qui attirent le plus d'immigrants au Québec), où la présence accentuée des communautés culturelles appelle à agir en matière d'éducation, de santé et d'intégration à la collectivité.
- ▲ Une augmentation de la pauvreté et une faible proportion de logements sociaux qui se répercute principalement sur les groupes les plus vulnérables (familles monoparentales, nouveaux arrivants, aînés, jeunes).
- ▲ Une offre culturelle diversifiée, mais peu consommée par les Lavallois, qui utilisent davantage les ressources culturelles de Montréal.
- ▲ Une offre en sports et loisirs bien perçue par les Lavallois, où le bénévolat est cependant en baisse et dont les infrastructures sont incomplètes.
- ▲ Une population éduquée dans une ville dotée d'institutions et d'organismes voués à l'enseignement, où des lacunes persistent toutefois dans l'offre d'éducation et de formation professionnelle et où les enjeux de persévérance et de motivation scolaires subsistent.
- ▲ Une criminalité à la baisse malgré la croissance démographique.
- ▲ Une faible visibilité médiatique.

3.3. L'économie lavalloise

- ▲ Une économie en bon état, avec une progression de 30 % du taux d'emploi entre 2001 et 2013.
- ▲ Un parc de 10 756 entreprises et 153 500 emplois, incluant les quelque 500 entreprises exportatrices qui emploient plus de 23 000 travailleurs et qui continuent de se multiplier.
- ▲ Des activités économiques qui ont généré des investissements de plus de 1225 millions de dollars en 2014 : industriels, biotechnologies, tourisme, agriculture, technologies de l'information et des communications, services.
- ▲ Douze parcs industriels qui s'étendent sur 9,5 km².
- ▲ Des Lavallois qui travaillent dans leur propre ville dans une proportion de 40 %.
- ▲ Des Lavallois détenteurs d'un diplôme universitaire à hauteur de 37 %.
- ▲ Un revenu médian de 72 130 \$ par famille, qui place les Lavallois au-dessus de la médiane provinciale de 68 170 \$.

3.4. L'administration municipale

- ▲ Une organisation territoriale où le statut de Laval favorise la cohésion des décisions (Laval étant une ville détenant également les pouvoirs d'une MRC et une région administrative).
- ▲ Une nouvelle culture organisationnelle, par laquelle le conseil municipal actuel a entrepris de moderniser sa gouvernance, de modifier les règles relatives à la prise de décision et d'offrir aux citoyens une gestion responsable et transparente.
- ▲ Une bonne santé financière, avec une dette par habitant plus basse que celle d'autres villes, au prix toutefois d'un investissement insuffisant dans les infrastructures municipales et d'un ratio employés/habitant parmi les plus faibles.
- ▲ Une participation citoyenne à la hausse, avec la volonté de la Ville de stimuler cette participation en misant sur les technologies de l'information et des communications pour partager l'information et échanger avec les citoyens.



4. Les enjeux et les défis

Durant l'élaboration de l'énoncé de vision Laval 2035, huit enjeux d'importance ont été retenus. Pour en relever les défis, Laval devra compter sur l'appui et la collaboration de ses partenaires sur le territoire et des autres niveaux de gouvernement, afin d'activer tous les leviers nécessaires.

4.1. Une communauté dynamique et inclusive DÉFIS

- ▲ Assurer un milieu de vie sécuritaire.
- ▲ Fournir un environnement attirant, favorable à l'épanouissement des familles.
- ▲ Gérer harmonieusement l'intégration des immigrants et la pluralité culturelle.
- ▲ Atténuer les risques d'appauvrissement et leurs conséquences.
- ▲ Retenir les citoyens de 50-69 ans et les jeunes (20-29 ans).
- ▲ Diminuer le risque, associé au vieillissement de la population, d'une dépendance économique croissante à l'égard de la population active.

4.2. Une collectivité en santé et épanouie DÉFIS

- ▲ Privilégier l'aménagement d'infrastructures et le développement de programmes de sport, de culture et de loisirs qui encouragent de saines habitudes de vie.
- ▲ Favoriser la synergie en matière de développement social avec les partenaires, les bénévoles et les organismes sans but lucratif (OSBL).
- ▲ Favoriser la répartition des activités culturelles et communautaires sur l'ensemble du territoire.
- ▲ Faciliter la création et la diffusion culturelle sur le territoire, et favoriser l'accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens.
- ▲ Répondre aux besoins en habitation sociale ou communautaire et en logements abordables.

4.3. Une ville verte et bleue DÉFIS

- ▲ Faire place à la nature dans le tissu urbain.
- ▲ Protéger, mettre en valeur et rendre accessibles, sur l'île Jésus et dans tout l'archipel, les berges, les cours d'eau, les bois, les milieux naturels et la biodiversité comme composantes essentielles du patrimoine naturel collectif.
- ▲ Protéger et mettre en valeur la zone agricole, freiner l'abandon des terres et stimuler la relève en agriculture.
- ▲ Assurer une gestion écoresponsable du territoire, incluant la gestion des matières résiduelles et de l'eau.
- ▲ Offrir un milieu de vie qui contribue au bien-être des citoyens en atténuant notamment les nuisances associées au bruit, les îlots de chaleur, la pollution atmosphérique.
- ▲ Diminuer l'empreinte écologique des activités humaines et préparer la population, les entreprises et les institutions aux changements climatiques.

4.4. Une ville et ses quartiers

DÉFIS

- ▲ Optimiser l'occupation du territoire par une densification qui soit respectueuse des milieux existants et de l'échelle humaine, en développant des secteurs multifonctionnels cohérents et conviviaux.
- ▲ Promouvoir l'interconnexion entre les quartiers, les pôles d'activité et les secteurs résidentiels.
- ▲ Orienter le développement immobilier autour de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité active.
- ▲ Favoriser l'émergence de lieux centraux et le renforcement des quartiers existants, tous pourvus de services de proximité et connectés entre eux et avec les secteurs résidentiels.
- ▲ Renouveler les réseaux d'infrastructures avec cohérence, diligence et efficacité.
- ▲ Soutenir les initiatives contre la désuétude des équipements et la dévitalisation socioéconomique de certains quartiers.

4.5. Une ville qui favorise la mobilité active et durable

DÉFIS

- ▲ Se doter des réseaux appropriés pour assurer le déplacement des personnes à des fins multiples.
- ▲ Favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport.
- ▲ Répondre à la croissance de la demande de transport collectif.
- ▲ Étendre l'utilisation des moyens de déplacement utilitaire et récréatif à l'aide de réseaux de transport actif qui soient attrayants et conviviaux, comme des pistes cyclables, des corridors verts, des trottoirs sécuritaires, etc.
- ▲ Optimiser le transport des marchandises en lien avec les activités économiques.

4.6. Une ville compétitive et prospère

DÉFIS

- ▲ Maintenir et valoriser une économie diversifiée, compétitive et d'avant-garde.
- ▲ Soutenir l'entrepreneuriat ainsi que la relève dans les entreprises existantes, dont celles du secteur agricole.
- ▲ Répondre aux besoins en capital humain, en attirant à Laval les personnes les plus qualifiées et en créant des conditions favorables à la formation sur place d'une main-d'œuvre compétente.
- ▲ Répondre aux besoins de localisation des entreprises avec des espaces bien situés, bien desservis et abordables.
- ▲ Doter Laval de technologies de pointe dans le domaine de l'information et des communications.
- ▲ Développer l'offre touristique et culturelle avec des pôles d'attraction permettant une expérience originale et de haut niveau.
- ▲ Accroître l'accès à l'emploi sur le territoire pour les citoyens lavallois.

4.7. Des services efficaces et de qualité

DÉFIS

- ▲ Maintenir et développer des services de proximité efficaces, accessibles et de qualité.
- ▲ Servir adéquatement les citoyens et les familles en rendant disponibles des installations et des programmes attrayants, sains et sécuritaires, tout en respectant leur capacité de payer.
- ▲ Répondre avec agilité et de façon proactive aux besoins et aux demandes des citoyens et des citoyens corporatifs.

4.8. Une administration agile, ouverte et transparente

DÉFIS

- ▲ Développer des pratiques organisationnelles agiles, transparentes, axées sur l'accueil et l'écoute du citoyen, et irréprochables sur le plan de l'éthique.
- ▲ Associer les citoyens à l'élaboration des projets, des politiques et des programmes par la participation et la consultation.
- ▲ Faire de Laval une ville ouverte, où les données publiques sont aisément accessibles.



5. Les valeurs porteuses de la vision

L'énoncé de vision est le produit de l'imagination et le reflet des valeurs de tous ceux qui ont participé à son élaboration, combinés à une analyse objective. Les six valeurs énumérées ici ont guidé de façon privilégiée l'élaboration de l'énoncé de vision et inspireront les actions qui en découleront.

FAMILLE

Laval accorde une place de premier plan à la famille. Elle met les besoins et le mieux-être de tous au cœur de ses priorités.

ACCESSIBILITÉ

Laval valorise, à la grandeur de son territoire, l'accessibilité de l'ensemble des services et des installations, afin de favoriser l'autonomie, la mobilité et la participation à la vie sociale de tous ses citoyens.

BIEN-ÊTRE

Laval souhaite offrir une qualité de vie optimale à ses citoyens, en favorisant de saines habitudes de vie, l'épanouissement de la personne et l'essor de la communauté dans un environnement sécuritaire.

OUVERTURE

Laval se veut accueillante, ouverte, respectueuse de tous et soucieuse de l'inclusion de ses citoyens dans le développement de la ville.

VITALITÉ

Laval assume son leadership en matière d'innovation, de développement économique et de création d'emplois. Elle stimule la vitalité du milieu communautaire, culturel et sportif avec ses partenaires.

RESPONSABILITÉ

Laval adhère aux principes du développement durable et adopte une gestion écoresponsable, en agissant dans l'intérêt général de sa population. Elle axe sa gouvernance sur la transparence et l'intégrité.

6. La vision stratégique Laval 2035

L'énoncé de vision exprime une vision distinctive de l'avenir de notre ville qui mobilisera les acteurs clés et la population pour les 20 prochaines années, dans un processus de changement visant à développer Laval comme grande ville du 21^e siècle.

La vision stratégique Laval 2035 est bâtie sur une idée maîtresse prolongée par l'énoncé de vision proprement dit.

L'idée maîtresse :

« LAVAL, URBAINE DE NATURE »

Grande ville moderne, Laval se déploie dans le respect du bien-être de ses citoyens. Son développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels.

À la grandeur de l'île, ses quartiers chaleureux et son centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante avec ses rivières, ses bois, ses parcs et ses terres agricoles. En 2035, Laval est une véritable force urbaine tout en nature.



L'énoncé de vision Laval 2035

VIVANTE de nature

Bordée par ses berges mises en valeur, Laval est imprégnée de sa nature. Ses quartiers à échelle humaine sont autant de milieux de vie où tous peuvent s'épanouir. Son centre-ville, avec ses places publiques animées et ses endroits recherchés, enrichit la vie des Lavallois. Entourée de ses rivières et oxygénée par ses bois et ses grands parcs, Laval est une ville verte et durable où il fait bon vivre et respirer.

SÉDUISANTE de nature

La ville ne cesse de s'embellir. En 2035, les zones revitalisées forment un environnement intégré et cohérent. Au cœur des espaces habités, des aires piétonnes accueillent une diversité de services et d'activités culturelles, sportives et récréatives. Des voies cyclables bien aménagées, un réseau optimisé de transport collectif et de grands axes routiers facilitent les déplacements. Ces milieux de vie agréables séduisent les Lavallois, qui y vivent, y travaillent et s'y divertissent.

HUMAINE de nature

Sa diversité culturelle et l'accessibilité de ses services font de Laval une ville recherchée. Grâce à ses organismes et à ses institutions bien ancrés sur le territoire, la communauté grandit. Les Lavallois de tous les âges et de tous les milieux développent un fort sentiment de solidarité et d'appartenance. Soucieuse du bien-être des citoyens et des familles, la collectivité offre un cadre de vie sécuritaire qui permet à chacun de se réaliser.

ENTREPRENANTE de nature

En 2035, Laval s'impose comme la deuxième ville en importance du Québec. Forte de sa créativité, de son dynamisme et de la diversité de son économie, elle stimule l'entrepreneuriat et attire de grandes sociétés. Ces organisations s'insèrent dans le tissu social et contribuent à sa prospérité.

ENGAGÉE de nature

Par sa gouvernance, la Ville encourage l'innovation et la participation citoyenne, et elle exerce une gestion agile, éthique et ouverte. Laval, une équipe engagée.

7. Les grandes orientations 2015-2035

La vision stratégique est le point de départ d'une planification à poursuivre, qui conduira entre autres au Plan stratégique 2015-2020 de la Ville. Ce plan comprendra des orientations, des objectifs, des stratégies sectorielles et des projets à réaliser.

Il est apparu opportun de partager dès maintenant les cinq orientations préliminaires qui se dégagent des enjeux mis en lumière par la démarche Repensons Laval et des piliers de l'énoncé de vision.

VIVANTE de nature



7.1. Concilier les qualités du milieu urbain et celles des milieux naturels du territoire dans une perspective durable.

- ▲ Planifier l'aménagement du territoire en misant sur ses attributs distinctifs : son caractère insulaire, sa zone agricole, son eau, ses berges, ses bois et ses milieux naturels.
- ▲ Assumer le développement d'un centre-ville animé et attirant, et de quartiers où il fait bon vivre.
- ▲ Valoriser les échanges entre le milieu agricole et le milieu urbain.
- ▲ Miser sur des aménagements urbains et des services qui favorisent le lien entre les citoyens et la nature, et qui préservent la biodiversité de la flore et de la faune.
- ▲ Consolider l'aménagement des parcs, des sentiers urbains et des berges.

SÉDUISANTE de nature



7.2. Réaménager les quartiers en des milieux de vie sains, attrayants et à l'échelle humaine.

- ▲ Optimiser l'occupation du territoire par une densification raisonnée, dans le respect des lieux.
- ▲ Offrir une diversité de services à proximité des milieux de vie, de travail et de détente.
- ▲ Veiller à la revitalisation du cadre bâti et à l'amélioration de l'esthétique urbaine.
- ▲ Assurer une mobilité efficace, active et durable.
- ▲ Privilégier la construction de divers types d'habitations, dont des logements sociaux.

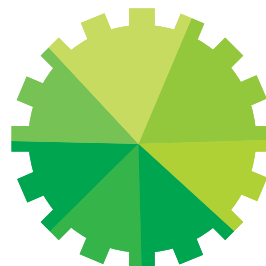
HUMAINE de nature



7.3. Agir en leader du développement social et culturel.

- ▲ Favoriser la vie de quartier et la nature comme leviers d'intégration des familles dans la communauté.
- ▲ Bonifier l'offre d'installations et de programmes culturels, sportifs, communautaires et de loisirs.
- ▲ Coordonner harmonieusement l'action des partenaires pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle.
- ▲ Contribuer à maintenir un équilibre sociodémographique entre les âges et les revenus.
- ▲ Préserver la sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire.
- ▲ Soutenir l'engagement des citoyens dans la vie culturelle, sociale, sportive et de loisirs à travers les organismes lavallois.
- ▲ Faciliter le déploiement d'une offre bonifiée en matière d'éducation et de formation professionnelle.

ENTREPRENANTE de nature



7.4. Développer une économie prospère, durable, compétitive et d'avant-garde.

- ▲ Stimuler la croissance de l'entrepreneuriat local.
- ▲ Développer les secteurs économiques porteurs et émergents, dont le secteur agricole.
- ▲ Tirer profit des atouts distinctifs du territoire pour favoriser son développement.
- ▲ Attirer et conserver une main-d'œuvre compétente.
- ▲ Soutenir l'émergence du savoir, de la recherche, de la culture et de l'innovation.
- ▲ Assurer un leadership qui s'appuie sur la concertation et le partenariat et qui optimise les interventions régionales.

ENGAGÉE de nature



7.5. Doter Laval d'une organisation agile, éthique, transparente et axée sur les citoyens.

- ▲ Devenir exemplaire en matière de prestation de services aux résidents et aux citoyens corporatifs.
- ▲ Augmenter l'efficacité de l'organisation par la modernisation des processus et une gestion intégrée des projets.
- ▲ Mettre en place une culture éthique, responsable et intégrée à tous les processus.
- ▲ Mobiliser les forces vives de la communauté et de l'organisation autour des enjeux et des projets territoriaux.
- ▲ Susciter une participation continue des citoyens, des employés et des partenaires dans la prise de décision.
- ▲ Stimuler l'émergence et la concrétisation de projets novateurs et durables.
- ▲ Implanter un modèle de communication ouvert, bidirectionnel, simple et accessible.

8. Quelques projets phares

La mise en œuvre de la vision stratégique de Laval passe évidemment par des projets porteurs.

Projets en cours

- ▲ Berge des Baigneurs
- ▲ Centre aquatique
- ▲ Centre d'accueil du parc de la Rivière-des-Mille-Îles
- ▲ Pistes cyclables
- ▲ Place Bell
- ▲ Revitalisation du secteur Val-Martin
- ▲ Schéma d'aménagement et de développement
 - Programme particulier d'urbanisme Concorde
 - Programme particulier d'urbanisme Cartier

Exemples de projets potentiels

- ▲ Carré Laval (Programme particulier de l'Agora)
- ▲ Grande Bibliothèque
- ▲ Hub entrepreneurial en agroalimentaire
- ▲ Sentiers urbains

Conclusion

La vision d'avenir de Laval est basée sur la reconnaissance de sa dualité comme grande ville dynamique, dotée d'une nature riche et diversifiée. Elle illustre le mariage réussi de l'urbain et de la nature, et la mise en valeur de l'insularité de Laval. Les espaces bâtis issus de l'étalement urbain et les espaces ruraux dispersés se reconnectent pour constituer le tissu unifié d'une ville équilibrée, dont tous les quartiers offrent une expérience de vie enrichissante.

Accueillant une gamme complète de fonctions urbaines et agricoles, le territoire insulaire distinctif de Laval s'articule sur un réseau routier fortement structuré et sur un réseau vert omniprésent, encadré par la ceinture naturelle des berges. Fière d'optimiser son potentiel, Laval affirme son identité, cherchant à rayonner toujours davantage et à renforcer son pouvoir d'attraction. Son dynamisme économique s'étend sur la grande région montréalaise.

Développer une vision de Laval sur un horizon de 20 ans n'est que la première étape d'un processus continu et d'un engagement durable. En partageant l'énoncé de vision avec ceux et celles qui ont contribué à l'élaborer, la Ville manifeste son propre engagement à associer les citoyens et les partenaires de la collectivité au mieux-vivre sur notre territoire.

Dans les prochains mois, sur la base de l'énoncé de vision qu'elle s'est donné, Laval entreprendra la préparation de son plan stratégique pour les années 2015-2020, de même que la révision de son schéma d'aménagement et de développement. Ce travail de longue haleine guidera notre ville dans son évolution vers le Laval dont nous rêvons, tous ensemble.

Remerciements

La vision stratégique de Laval est le fruit de travaux de recherche, de consultation et de concertation réalisés avec de nombreux acteurs de la communauté. La Ville de Laval remercie tous ceux et celles qui ont nourri ce vaste projet qui mobilisera les forces vives lavalloises au cours des 20 prochaines années. Elle adresse un remerciement tout spécial aux organisations qui se sont associées à la démarche Repensons Laval par le biais du comité d'orientation :

Agence de la santé et des services sociaux de Laval
Carrefour d'intercultures de Laval
Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
Collège Montmorency
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Conférence régionale des élus de Laval
Conseil régional de l'environnement de Laval
Corporation de développement communautaire de Laval
Forum Jeunesse Laval
Laval Technopole
Société de transport de Laval
Sports Laval
Tourisme Laval
Union des producteurs agricoles

La Ville de Laval tient à témoigner sa gratitude à Mosaic-HEC Montréal et à l'agence Convercité. Par leur expertise et leur créativité, ils l'ont guidée dans la mise en œuvre d'une démarche innovante et lui ont permis de définir une vision d'avenir inspirée des meilleures pratiques et des attentes des citoyens.

Enfin, la Ville remercie chaleureusement les citoyens, les employés et les organismes qui se sont engagés dans la démarche lors de consultations citoyennes. Le rapport de ces ateliers de discussion est accessible sur le site www.repensonslaval.ca.

Production

Gestion du projet :

Service des communications
marketing de la Ville de Laval

Conception graphique et infographie :

Synchronicity Communication,
Louise Mallette et la Ville de Laval

Photographie :

Vincent Girard (page couverture)
et droits réservés

Rédaction :

Convercité et la Ville de Laval

Révision et correction d'épreuves :

Edith Sans Cartier

Impression :

Groupe Litho inc.

La vision stratégique Urbaine de
nature – Laval 2035 est présentée en
format PDF sur le portail Internet de
la Ville de Laval (www.laval.ca) et sur
le site repensonslaval.ca.

*An english version is also available
on Laval's website : www.laval.ca
under Vision stratégique Repensons
Laval*

